



Édition n°3

Sommaire

Bilan 2019

Intranet fédéral

Voler mieux

Renouvellement de matériels

RNT 2020

Clarification assurance

ÉDITO

Une nouvelle année commence et les nouveautés 2020 sont arrivées. Malheureusement, le virus Corona s'est invité parmi elles... Du coup, comme vous le savez, toutes nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre du gouvernement. Que cela ne nous empêche pas de prévoir l'après confinement national, en prenant ce temps d'isolement pour organiser la future reprise de nos chères activités. Bon courage à toutes et à tous pour les temps à venir.

- C'est le moment de penser à organiser vos actions « **Treuil** mieux », vos formations PSC1 (voir « Volez mieux » dans l'onglet « subventions » de votre structure) et peut-être de renouveler vos lignes et vos parachutes de ligne.
- La **nouvelle interface** permettant d'enregistrer votre nouveau treuil et vos activités de treuillés ou de remorqués est pleinement opérationnelle. Découvrez-la et faites-nous part de vos réflexions d'utilisateurs !
- Le **RNT** de cet automne est déjà en préparation !

Les commissions fédérales Tracté et Assurances ont travaillé sur la **clarification** de l'activité Tracté avec des pilotes ou treuilleurs-remorqueurs non licenciés à la FFVL. Il reste encore un peu de travail sur la déclaration d'assurance des véhicules tracteurs. Une question est pour cela posée à la Fédération Française de l'Assurance.

Ces points répondent à des demandes que vous nous avez faites en 2019 ; plus nous échangerons directement, plus nous pourrons améliorer ensemble nos activités.

Bons vols en sécurité !

Gilbert Veber

Président de la commission Tracté - com.tracte@ffvl.fr



BILAN ACTIVITÉ TRACTÉ 2019

Vous avez été nombreux à fournir votre activité 2019 et la commission Tracté vous en remercie vivement.

La volumétrie est assez stable et montre une activité soutenue. Nous vous présenterons prochainement le résultat sous forme graphique. Merci à tous pour votre implication dans vos clubs.

Maintenant, l'enregistrement de l'activité peut se faire en ligne (voir § intranet fédéral ci-dessous)

INTRANET FÉDÉRAL

Dans l'intranet fédéral, la page Tracté concernant votre structure a évolué durant l'hiver et vous permet maintenant **d'enregistrer votre activité**, soit au fil de l'eau après chaque séance ou mensuellement ou annuellement. Le faire régulièrement vous permettra dans un proche avenir de disposer de graphiques donnant une vue **synthétique** de votre activité Tracté : par type de vol (solo, bi, handi), par machine, par site, par type de treuil.

Rendez-vous sur l'onglet **Treuil / Remorqueurs** de la page de votre structure sur l'intranet fédéral.

VOLER MIEUX - TREUILLER MIEUX

L'opération « Voler mieux » est un franc succès ! La liste d'attente vient de s'ouvrir... Vous avez appris que l'opération est suspendue pendant le confinement mais qu'elle reprendra dès que possible. Vous en serez bien sûr informés par voie fédérale.

À ce jour, six actions « Treuiller mieux » sont programmées par des clubs de cinq ligues différentes. Vous pouvez obtenir une subvention pour les déplacements des formateurs, la location de salle de cours, pour la formation au **PSC1**, etc. N'oubliez pas que le PSC1 sera obligatoire l'an prochain pour l'entrée en formation de treuilleur.

Alors, dépêchez-vous !

RENOUVELLEMENT DES MATÉRIELS

La commission Tracté va pouvoir cette année encore vous aider financièrement dans vos achats de lignes de treuil et de parachutes de ligne.

- **Lignes** : la commission Tracté a reconduit pour 2020 le **tarif privilégié** de 2019 pour vos lignes chez Cousin Trestec (remise de 33 % sur les prix HT). Notez que seules les lignes commandées chez **Cousin Trestec** sont éligibles à la subvention de la commission. Le montant alloué à chaque structure est déterminé en fin d'année car il dépend du nombre total de demandes et du montant des achats par structure.
- **Parachutes de ligne** : aucun accord cadre n'ayant pu être passé avec un fournisseur, le choix vous est laissé pour l'achat de parachutes de ligne.

RNT 2020

Le **Rassemblement National Tracté** se déroulera le week-end des 3 et 4 octobre 2020 à **Sorcy-Saint-Martin** (Meuse - Grand Est). Il est totalement axé sur la formation continue des treuilleurs et formateurs de treuilleurs.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer un certain nombre d'activités :

- une démonstration en vol du drone treuilleur **TASA** ;
- une conférence / débat sur « **Cerveau et apprentissage** » par Jean-Jacques DOUSSET, conseiller technique national ; ce type de débat a été mené lors du dernier rassemblement des moniteurs à Saint-Jorioz ;
- des **ateliers de discussion** sur l'espace aérien, comment tracter sur un aérodrome, comment refuser un pilote, la technique des largueurs, des guillotines, etc.
- des **ateliers d'échange** sur les pratiques, procédure en solo, bi ou handi ;
- des **ateliers de présentation** des solutions techniques mises en œuvre par les clubs ;
- **des ateliers sur les évolutions** de la législation, de la pédagogie ;
- et bien d'autre encore...

Venez nombreux !

CLARIFICATION ASSURANCES

Les activités de treuillé et de remorqué font nécessairement intervenir la responsabilité civile en cas d'accident : responsabilité des pilotes entre eux (remorqueur/remorqué, treuilleur/treuillé) et aussi responsabilité du club si c'est le club qui organise l'activité.

Qui peut treuiller qui ? Puis-je treuiller un pilote étranger ? Puis-je treuiller un licencié du CAF ? Et quid du biplace ?

Vous trouverez [ici](#) la clarification issue du travail de la commission Tracté et de la commission Assurances de la FFVL.